

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 janvier 2025

PLFSS POUR 2025 - (N° 622)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N ° 729

présenté par
M. Bazin

ARTICLE 8

À l'alinéa 55, substituer aux mots :

« s'appliquent à compter du »

les mots :

« entrent en vigueur le ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.